



FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ



Rapport d'activités pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022

Adopté le 21 février 2024
Résolution n° 24-02-034

TABLE DES MATIÈRES

Mise en contexte.....	1
Répartition du Fonds dans diverses activités.....	3
Présentation sommaire des activités.....	4
Aide technique et professionnelle en soutien aux promoteurs de projets structurants.....	4
Mise en œuvre et révision du PDZA.....	4
Contribution au fonctionnement du Service d'aménagement du territoire.....	5
Plan régional des milieux humides et hydriques.....	5
Évaluation des gains et de superficies forestières en Montérégie entre 2017 et 2020.....	6
Cotisation à l'Association des gestionnaires régionaux des cours d'eau.....	6
Promotion touristique régionale.....	6
Parc régional linéaire La Route des Champs.....	6
Signalisation.....	6
Plan conceptuel d'une halte à Marieville.....	7
Service du tourisme.....	7
Promotion et soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise.....	8
Formation aux entrepreneurs.....	9
Mentorat.....	9
Répartition du Fonds dans diverses activités.....	10
Communications.....	10
Ressource aux communications.....	10
Cuvée Entrepreneuriale 2022.....	10
Semaine mondiale de l'entrepreneuriat.....	11
Rapport d'activités.....	11
Gestion du Fonds.....	12
Table de concertation.....	12
Divers projets et contributions.....	12
Projet des bourses d'initiatives en entrepreneuriat collectif.....	12
Projet du Conseil des arts et des lettres du Québec.....	12

Ressource pour les projets de transport actif et collectif.....	12
Caractérisation des bandes riveraines	14
Inventaire en patrimoine bâti.....	14
Entente sectorielle – Patrimoine.....	15
Entente sectorielle - Bioalimentaire.....	15
Projet immigration (consultant).....	15
Marché public de Saint-Paul-d’Abbotsford.....	15
Projet Carbone Scol’ERE.....	16
Sommes engagées.....	16
Conclusion.....	17
Index des sigles et des acronymes.....	18

Mise en contexte

Le 31 mars 2020, le volet 2 de l'entente relative au Fonds régions et ruralité (FRR¹) a été signée entre la MRC de Rouville et le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Dans cette entente, le MAMH s'est engagé à verser la somme de 984 541 \$ pour l'année 2022. À cette somme s'ajouteront les montants résiduels provenant de l'année précédente, soit 946 803 \$.

Le montant résiduel sera transféré l'année suivante dans la même enveloppe du FRR. Les sommes non dépensées en 2022 sont importantes, mais elles ont été engagées au budget 2023. D'ailleurs, elles sont identifiées dans ce rapport.

Ce volet vise à appuyer, en complémentarité à d'autres programmes gouvernementaux, dans leurs champs de compétence, tout effort de développement local et régional des MRC.

Conformément à l'entente de gestion conclue avec le gouvernement, les mesures auxquelles les MRC peuvent affecter les sommes reçues dans le cadre de ce volet peuvent notamment porter sur les objets suivants² :

- ↪ La réalisation de leurs mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement;
- ↪ Le soutien aux municipalités locales en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaines social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre);
- ↪ La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- ↪ La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants afin d'améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique ou environnemental;
- ↪ L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement avec des ministères ou des organismes du gouvernement et, le cas échéant, d'autres partenaires;
- ↪ Le soutien au développement rural.

¹ L'ensemble des sigles et des acronymes sont détaillés à l'index disponible à la fin du présent rapport.

² Source : <https://www.mamh.gouv.qc.ca/developpement-territorial/fonds-et-programmes/fonds-regions-et-ruralite-frr/volet-2-soutien-a-la-competence-de-developpement-local-et-regional>

La MRC assume donc la gestion de ce volet et elle lui appartient d'identifier ses propres priorités d'intervention et de mettre en place ses politiques de soutien à son milieu. Ainsi, selon les priorités et les politiques de la MRC, voici ceux et celles qui peuvent être admissibles à une aide technique ou à une subvention de celle-ci :

- ↪ Les organismes municipaux (incluant la MRC);
- ↪ Les conseils de bande des communautés autochtones;
- ↪ Les coopératives;
- ↪ Les organismes à but non lucratif;
- ↪ Les entreprises privées ou d'économie sociale, à l'exception des entreprises privées du secteur financier;
- ↪ Les personnes souhaitant démarrer une entreprise;
- ↪ Les organismes des réseaux de l'éducation;
- ↪ Les artistes professionnels ou les regroupements d'artistes professionnels dans le cadre d'ententes sectorielles de développement avec le CALQ.

La MRC se doit de jouer un rôle de stimulateur et de catalyseur dans les projets structurants qui permettront de faire rayonner la région, de promouvoir ses attraits touristiques et d'attirer de la main-d'œuvre. Pour refléter cette réflexion, voici cinq grandes priorités d'intervention pour le volet 2 du FRR :

- A. Contribuer au développement des secteurs touristiques, agrotouristiques et industriels par l'accompagnement, par la promotion, par les services-conseils et par la mise en œuvre du SADR.
- B. Contribuer, par le développement économique, commercial et social, à l'amélioration des services à la population et à l'attractivité de la MRC de Rouville, particulièrement pour la main-d'œuvre et les services aux entreprises.
- C. Soutenir la mobilisation au sein des communautés et favoriser la concertation par le biais de la Politique de soutien aux projets structurants.
- D. Positionner l'agriculture comme force et comme vecteur majeurs de développement et d'innovation, notamment par la mise en œuvre et par la révision du PDZA ainsi que par le développement de projets d'avant-garde.
- E. Favoriser le développement de projets structurants dans la MRC, selon les opportunités en matière de développement économique, local et social.

La MRC est placée au cœur de la nouvelle gouvernance municipale de proximité permettant ainsi de prendre toute mesure afin de favoriser le développement des communautés de son territoire. À cet effet, les élus ont adopté :

- ✓ Les priorités d'intervention FRR pour 2022 par la résolution numéro 22-03-052 du conseil de la MRC de Rouville.
- ✓ La Politique de soutien aux entreprises de la MRC de Rouville, par la résolution numéro 15-09-9769.
- ✓ La Politique de soutien aux projets structurants afin d'améliorer les milieux de vie (2015-2016), par la résolution numéro 15-09-9770 et modifiée par la résolution numéro 15-10-9798.
- ✓ La Politique d'investissement FLI-FLS, par la résolution numéro 15-12-9865.

Tous ces documents sont disponibles sur le site Internet : <https://mrcrouville.qc.ca/au-service-des-citoyens/developpement-du-territoire/fonds-regions-et-ruralite/>.

Le présent rapport couvre la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022.

Répartition du Fonds dans diverses activités

Le montant de 861 513,63 \$ reçu pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 ainsi qu'une partie des sommes résiduelles ont permis de financer les activités suivantes :

✓ Aide technique et professionnelle en soutien aux promoteurs de projets structurants	27 980,00 \$
✓ Mise en œuvre du PDZA.....	46 333,79 \$
✓ Promotion touristique régionale.....	54 300,00 \$
✓ Développement de la piste cyclable.....	82 008,72 \$
✓ Contribution au fonctionnement du développement économique	210 152,00 \$
✓ Communications.....	96 292,00 \$
✓ Contribution au fonctionnement du Service d'aménagement du territoire.....	134 396,22 \$
✓ Gestion du Fonds.....	15 000,00 \$
✓ Tables de concertation.....	20 000,00 \$
✓ Projet divers (PSPS, développement économique, matières résiduelles et aménagement).....	175 050,91 \$
	861 513,63 \$

Présentation sommaire des activités

Aide technique et professionnelle en soutien aux promoteurs de projets structurants

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022, la MRC de Rouville a versé un montant de 27 980 \$ afin d'offrir une aide technique et professionnelle en soutien aux promoteurs de projets structurants de la MRC.

Durant cette période, la conseillère au développement local et social de la MRC de Rouville a poursuivi son travail pour la mise en œuvre de la PSPS. Ses efforts se sont concentrés davantage dans le suivi des projets en cours et dans son implication à de multiples comités sur le terrain tels que la Table GrandiOse, le comité de mise en place de la Table de développement social, la Table jeunesse, la mise en place de la Table de concertation en immigration portée par la MRC, etc.

La conseillère a également collaboré avec le PECSEM durant cette période, notamment pour promouvoir l'économie sociale auprès des organismes, pour relayer les informations du PECSEM et pour offrir un soutien technique aux entreprises d'économie sociale du territoire en plus de participer comme membre du jury des BIEC.

Mise en œuvre et révision du PDZA

Le Plan de développement de la zone agricole (PDZA) est un document de planification qui vise à mettre en valeur le territoire et les activités agricoles d'une MRC. Il fait un état de la situation et il présente les possibilités de développement du territoire et des activités agricoles. Il est réalisé par la MRC, en concertation avec les acteurs du milieu.

En 2014, la MRC a réalisé son premier PDZA et sa révision a été amorcée en 2021. Celui-ci devrait entrer en vigueur au début de l'année 2023. Différents enjeux sont identifiés et un plan d'action a été réalisé afin de favoriser la concertation et le développement des activités et de la zone agricole sur le territoire de la MRC.

Les principaux enjeux qui ressortent du PDZA révisé sont :

- La concertation;
- La main-d'œuvre agricole;
- La protection de la zone et des activités agricoles;
- L'adaptation aux changements climatiques;
- L'agroenvironnement;
- L'accessibilité des terres pour la relève;
- Le soutien aux producteurs.

Afin de bien mener à terme ces enjeux, un montant total de 46 333,79 \$ a été attribué à ces activités.

Contribution au fonctionnement du Service d'aménagement du territoire

L'aménagement du territoire est au cœur de la mission de la MRC depuis sa création en 1982. Cette responsabilité exige d'élaborer, de maintenir en vigueur et de réviser périodiquement (selon les échéances prévues par la loi) un schéma d'aménagement pour l'ensemble du territoire de la MRC. Le Service d'aménagement du territoire oriente ainsi les municipalités dans leurs projets d'aménagement et d'urbanisme en offrant un soutien technique et en élaborant des outils de planifications réglementaires.

Principales activités du Service d'aménagement :

- ↪ Suivis et mise en œuvre du SADR.
- ↪ Assister certaines municipalités de la MRC à répondre aux besoins de développement urbain exprimés au SADR pour l'horizon 2031, et ce, en répondant notamment aux critères de développement et de redéveloppement inscrits à l'article 4.6.4 et aux critères de l'article 62 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*.
- ↪ Analyser la conformité des règlements municipaux d'urbanisme et de plusieurs demandes adressées à la CPTAQ et, à cet effet, faire des recommandations au conseil de la MRC.
- ↪ Assurer une concertation régionale au niveau technique (TPECS, CMM, AARQ, MAMH, MAPAQ, CMI, OBV Yamaska, COVABAR, CREM, AFM et MRC voisines).
- ↪ Autres dossiers d'aménagement du territoire.

Ces travaux ont été réalisés par le directeur de l'aménagement et par le conseiller en géomatique et aménagement.

Un montant total de 130 429 \$ a été attribué à ces activités.

Plan régional des milieux humides et hydriques

Le plan régional constitue un outil de planification des actions pour la conservation des milieux humides et hydriques sur le territoire d'une MRC. Il détermine les moyens à prendre afin de préserver leurs caractéristiques naturelles intrinsèques, mais aussi, de les mettre en valeur et de pérenniser les différents bénéfices qu'ils rendent à la collectivité.

Un montant total de 2 560 \$ a été attribué à ce projet.

Évaluation des gains et de superficies forestières en Montérégie entre 2017 et 2020

Ce projet consiste à poursuivre la mise à jour des données de superficies forestières de référence amorcée en 2017 ainsi que la création de statistiques de superficies forestières. Il permet d'obtenir un portrait des pertes et des gains de superficies forestières et de mesurer les pressions de l'expansion urbaine et agricole sur le milieu forestier, dans le temps, pour accompagner la gestion du territoire.

Un montant total de 657,22 \$ a été attribué pour l'acquisition de ces données.

Cotisation à l'Association des gestionnaires régionaux des cours d'eau

Un montant de 750 \$ a été attribué à ce projet en 2022.

Promotion touristique régionale

Cette année, Tourisme au Cœur de la Montérégie a poursuivi son travail de promotion touristique régionale avec une image de marque distinctive renouvelée dans le cadre de la 6^e édition de la campagne «MOMENTS MÉMORABLES». Soulignons que cette campagne permet de soutenir le développement des entreprises de ce secteur en plus d'améliorer la notoriété de la région, de développer un sentiment d'appartenance et de favoriser les ventes croisées entre les entreprises touristiques.

Au cours de l'année 2022, l'équipe du tourisme a développé un plan marketing comprenant différentes actions qui ont permis à notre région de se positionner comme destination agrotouristique incontournable et à encourager l'économie locale. Parmi ces différentes actions, on retrouve le dépliant agrotouristique régional ainsi que la distribution de ce dernier, l'entretien du nouveau site Internet, la continuité d'une stratégie Web assurant une présence sur celui-ci et sur les médias sociaux, la création de contenus, la rédaction de billets de blogue en continu, la réalisation de différentes publicités et les relations de presse. Il ne faut surtout pas oublier nos différents partenariats avec, entre autres, notre association touristique régionale.

Afin que la région puisse poursuivre ses efforts en matière de promotion touristique, un montant total de 54 300 \$ a été attribué à ses activités.

Parc régional linéaire La Route des Champs

Signalisation

À l'hiver 2022, la firme d'ingénierie Tetra Tech a déposé, à la MRC, un plan complet de la nouvelle signalisation pour la totalité du tracé de La Route des Champs.

Cet ouvrage permettait de renouveler celle-ci avec des affiches neuves, d'enlever la totalité de la vieille signalisation et surtout, d'atteindre les exigences du Tome V du ministère des Transports et de la Mobilité durable qui encadre la législation de la signalisation sur une piste cyclable. Au printemps 2022, à la suite d'un appel d'offres, la MRC a octroyé un contrat à l'entreprise Signalisation de l'Estrie pour l'achat et pour l'installation complète de la nouvelle signalisation.

Un montant total de 57 732,52 \$ a été attribué afin de couvrir les honoraires professionnels de la firme mandatée pour réaliser ce mandat.

Plan conceptuel d'une halte à Marieville

Durant la saison 2022, la MRC a voulu procéder à la deuxième étape de l'aménagement des haltes qui consistait à aménager les trois intersections majeures du tracé. Les objectifs de ces travaux étaient d'améliorer la sécurité des usagers à l'intersection de la route 227 à Marieville, de la route 233 à Saint-Césaire et de la route 235 à Saint-Paul-d'Abbotsford et par le fait même, créer une image de marque spécifique à La Route des Champs. Dans le cadre de ces travaux, la MRC a collaboré avec la firme Foliaison afin de proposer un concept, de faire les plans et les devis des intersections et de s'assurer de la gestion et de la conformité des travaux avec la firme qui a remporté l'appel d'offres.

Une illusion d'optique a été conçue, à chacune des intersections, en aménageant des roches et des plantes de chaque côté de la piste afin de créer un rétrécissement de la largeur de la piste et ainsi, d'obliger les usagers à s'arrêter. De plus, l'installation de bollards ainsi qu'un marquage spécial rouge, à chaque intersection, accentuent les endroits où les usagers doivent s'arrêter. Finalement, les travaux ont été plus importants à l'intersection de la route 235, puisque de vieilles installations devaient être enlevées afin d'aménager le nouveau concept.

Un montant total de 24 276,20 \$ a été attribué à ce projet.

Service du tourisme

Un montant provenant du FRR a été attribué au budget de fonctionnement de la MRC en 2022. Ce montant aura permis de financer une partie des salaires du personnel affecté au secteur touristique, venant ainsi assurer la planification et la mise en œuvre des différents projets d'accueil, de promotion et de développement touristique du territoire. La contribution, jusqu'au 31 décembre 2022, a été de 75 000 \$.

Promotion et soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise

La contribution du FRR pour le fonctionnement du développement économique dans la MRC, pour l'année 2022, a été de 120 000 \$.

Au cours de cette période, les principaux services offerts par le Service du développement économique furent les suivants :

- ↪ Accompagnement technique et financier;
- ↪ Formation, référencement à des ressources spécialisées et suivis des entreprises;
- ↪ Mentorat d'affaires;
- ↪ Support à l'implantation et à la relocalisation;
- ↪ Collaboration et implication à des projets structurants pour la région.

Bilan des services rendus par le personnel du développement économique³

Type	Nombre d'interventions 2022
Consultation, référencement et partenariat	116
Plan d'affaires et évaluation du potentiel	24
Démarrage, accompagnement et suivis	29
Formation aux entrepreneurs	48
Financement et recherche	55
Autres services techniques (acquisition d'entreprise, implantation et relocalisation, support à l'innovation, montage et analyse des états financiers)	37
Total	309

³ Une entreprise ou un promoteur ne peut être calculé qu'une seule fois dans chaque section.

Bilan sommaire des fonds locaux 2022

Type	Nombre de dossiers acceptés	Aide financière acceptée	Total des investissements
FLI/FLS	3	225 000 \$	1 157 323 \$
PAUPME	17	464 984 \$	S. O.
AERAM	35	1 371 052 \$	S. O.
STA	5	S. O.	S. O.
Fonds de démarrage	1	10 000 \$	48 000 \$
Total	61	2 071 036 \$	1 205 323 \$

Formation aux entrepreneurs

Chaque année, la MRC propose un programme de formation accessible et adapté aux besoins des entrepreneurs. Les thèmes abordés sont diversifiés et ils se déclinent sous différentes modalités (présentiel ou en ligne). Les ateliers de formation ont pour objectif d'équiper les entrepreneurs, les aidant ainsi à faire croître et à développer leur entreprise.

En 2022, une formation en langue espagnole axée sur le contexte professionnel a été proposée, ciblant particulièrement ceux travaillant près des travailleurs hispanophones afin de faciliter la communication et de surmonter les barrières linguistiques. La MRC a également dispensé des formations sur Excel, tant pour les débutants que pour les niveaux avancés, permettant d'explorer les multiples fonctionnalités du logiciel tableur ainsi que des astuces pour simplifier les opérations. Une formation sur la gestion du temps et des priorités a également été introduite. La suite Microsoft Office 365, incluant Teams, a également fait partie de la programmation. Enfin, des sessions sur la création de boutiques en ligne et sur la gestion des médias sociaux afin de promouvoir les entreprises ont été mises en avant.

Au total, 68 personnes ont participé à ces différentes formations et des retours très positifs ont été reçus pour chacune d'entre elles. Ces réactions témoignent de l'écoute attentive de la MRC envers ses entrepreneurs ainsi que de la pertinence, de l'accessibilité et de la qualité de l'offre de programmation.

Mentorat

En date du 31 décembre 2022, le service de mentorat comprenait sept mentors actifs qui se sont partagé six dyades au total. Une activité de réseautage, sous forme de 5 à 7, a été organisée afin de souligner l'apport des mentors et de mousser le recrutement de nouveaux mentors au sein de la cellule.

Nombre de dyades actives en 2022

	31 déc. 2022
Démarrage	2
Croissance	4
Entreprise communautaire	
Transfert d'entreprise	
Total	6

Répartition du Fonds dans diverses activités

Un montant de 15 152 \$ reçu pour l'année 2021 a permis de financer les activités suivantes :

✓ Projet avec Montérégie Économique et La Ruche	5 152 \$
✓ Outil CRM (solution 66)	10 000 \$
	<hr/>
	15 152 \$

Communications

Ressource aux communications

Le poste occupé par une deuxième ressource aux communications permet actuellement de venir répondre à différents besoins de l'organisation. Plus particulièrement, en ce qui a trait à la création de contenus et à la gestion des médias sociaux, et ce, pour les différents Services (développement économique, tourisme, environnement, etc.). Cette ressource contribue également à concevoir et à réaliser du matériel de communication, de la publicité et elle travaille à la promotion afin de soutenir les efforts communicationnels de la MRC de même que l'ensemble de ses services en fonction des enjeux stratégiques identifiés.

Un montant de 78 792 \$ a été attribué pour le maintien de cette ressource.

Cuvée Entrepreneuriale 2022

C'est au Vignoble et cidrerie Coteau Rougemont qu'a été souligné, le 15 septembre 2022, le travail acharné des entrepreneurs de Rouville durant les dernières années. En effet, après la dernière édition de 2018, la MRC de Rouville a présenté la Cuvée Entrepreneuriale 2022 devant plus de 115 convives.

Pour cette édition, plus de 60 entreprises du territoire ont été nommées. De nombreux partenaires du Service de développement économique ont répondu présents à cette invitation. Pour clore cette soirée mémorable, la MRC de Rouville a remis, à cinq récipiendaires, une « Pomme de verre ». Ce prix unique, créé par LeClair & CIE, artiste verrier de Richelieu, a été remis aux entrepreneurs s'étant particulièrement démarqués grâce à leurs réalisations des dernières années.

Un montant total de 12 533,46 \$ a été attribué à cette activité. Les dépenses ont été de 14 733,46 \$ et les revenus de 2 200 \$.

Semaine mondiale de l'entrepreneuriat

La Semaine mondiale de l'entrepreneuriat est la plus importante célébration de l'entrepreneuriat au monde. Elle a pour vocation d'inciter le plus grand nombre de personnes à exploiter leur esprit d'initiative et d'innovation, et ce, au moyen d'activités locales, nationales et internationales. La MRC de Rouville se joint à ce grand mouvement afin de mettre en valeur son développement économique régional et ainsi, faire rayonner les entrepreneurs du territoire. À cet effet, elle déploie, tout au long de la SME, diverses activités à vocation entrepreneuriale.

Voici les activités réalisées dans le cadre de la SME 2022 :

- ☞ Déjeuner solutions RH avec Inova;
- ☞ Promotion de la mesure Soutien au travail autonome (STA), un tremplin pour le démarrage d'entreprises;
- ☞ Portrait d'entreprise d'économie sociale sur notre territoire;
- ☞ Rencontrer l'innovation chez Digifab;
- ☞ Témoignage entrepreneurial auprès de la relève de demain ainsi qu'une visite dans deux classes scolaires.

Un montant total de 734,91 \$ a été attribué à cette activité.

Rapport d'activités

Chaque année, le Service des communications de la MRC de Rouville produit un document des réalisations de l'année précédente de chacun des services. Une graphiste prépare le document final. Par la suite, la MRC achète une page complète dans le Journal de Chambly et dans La Voix de l'Est afin d'en faire la promotion.

Un montant total de 3 500 \$ a été attribué à cette activité.

Gestion du Fonds

L'entente relative au FRR permet au gestionnaire du Fonds, c'est-à-dire la MRC de Rouville, d'attribuer des sommes provenant de cette enveloppe aux fins de gestion administrative.

Un montant total de 15 000 \$ a été attribué à cette activité.

Table de concertation

Un montant de 20 000 \$ a été attribué pour les dépenses entourant la Table de concertation des préfets de la Montérégie. Cette somme correspond à la cotisation annuelle de 15 000 \$ et à une contribution de 5 000 \$ à l'Entente sectorielle de concertation régionale dans la région administrative de la Montérégie.

Divers projets et contributions

Projet des bourses d'initiatives en entrepreneuriat collectif

Un montant de 10 000 \$ a été utilisé à même le FRR afin de soutenir l'Entente sectorielle sur le développement de projets mobilisateurs en économie sociale.

Ce partenariat entre le MAMH, les MRC (ou leur organisme de développement économique) de la Montérégie, les trois pôles d'économie sociale et le développement économique de l'agglomération de Longueuil a pour objet de définir les modalités de participation des parties pour le développement de projets mobilisateurs en économie sociale, et ce, par le biais du programme de bourses d'initiatives en entrepreneuriat collectif.

Projet du Conseil des arts et des lettres du Québec

Dans le cadre de l'Entente sectorielle avec le CALQ, un montant total de 5 000 \$ du FRR a été utilisé afin de financer une partie de la bourse remise pour le volet 1 de l'entente, soit le soutien aux artistes et aux écrivains. L'initiative permet, entre autres, de soutenir les projets créatifs favorisant des liens entre les arts et la collectivité. La même contribution au projet a été accordée en 2022, soit une somme de 5 000 \$.

Ressource pour les projets de transport actif et collectif

Le rôle de la ressource pour le projet de transport collectif a évolué au fil de l'année afin de maximiser le développement de certains projets. En plus de travailler sur le projet de transport collectif, cette personne a été appelée à s'occuper du projet de prolongement du Parc régional linéaire La Route des Champs, sur l'emprise ferroviaire abandonnée dans le secteur de Richelieu et de Marieville, ainsi que l'entretien général de celle-ci.

Un montant total de 76 694 \$ a été attribué pour cette ressource concernant les trois projets ci-dessous :

1) Projet de transport collectif

Les travaux de développement d'une desserte de transport collectif ont continué durant l'année 2022.

Le projet pilote de transport collectif à la demande Axel a vu le jour en septembre 2022. Des ententes ont été faites afin de créer une plateforme de réservation et de répartition en ligne. De plus, une centrale d'appel a également été embauchée afin de favoriser la prise de réservation. Le mandataire du projet, le CAB de Saint-Césaire, s'est doté de deux véhicules et de chauffeurs pour assurer le service sur l'ensemble du territoire.

En date d'aujourd'hui, le projet est un succès!

2) Projet de prolongement du Parc régional linéaire La Route des Champs

Les travaux pour ce projet ont continué pendant l'année, sur plusieurs fronts, puisque l'objectif de la MRC était d'aller en appel d'offres au début de l'année 2023 afin que les travaux puissent débuter lors de l'été 2023. Pour atteindre l'objectif, plusieurs rencontres se sont déroulées en 2022 :

- Négociation avec l'entreprise Sivaco pour contourner l'entreprise et pour s'entendre sur le cadre financier de ce détour;
- Échanges avec la Ville de Richelieu pour le tracé final;
- Rédaction des bordereaux de coût selon le tracé retenu;
- Conception des plans et des devis;
- Échanges multiples concernant un tracé alternatif dans certaines rues de la ville, à la suite de l'échec des négociations avec Sivaco;
- Échanges avec la Ville de Richelieu et le MTMD concernant les enjeux de l'intersection de la route 133.

Concernant le pont incendié, la structure P-10547, une entente de conception a finalement été signée entre la MRC et le ministère des Transports et de la Mobilité durable afin que nous prenions en charge l'étape de conception de la future passerelle. Un contrat a été octroyé à la firme Tetra Tech pour procéder aux travaux de terrain et de différents dessins de celle-ci.

3) Entretien de la piste cyclable La Route des Champs

La personne responsable de l'entretien de la piste doit, en plus des tâches qui reviennent annuellement telles que le lignage, les réparations d'asphaltage, l'émondage saisonnier, la tonte du gazon le long du tracé, l'ouverture et la fermeture qui incluent, entre autres, l'installation de toilettes sèches et la mise en fonction des abreuvoirs, l'entretien quant à la végétation le long du parcours de la piste cyclable et la gestion administrative des plaintes reçues de la part des usagers, s'occuper de la gestion des différents détours occasionnés par les travaux ainsi que des urgences tout au long de la saison.

De plus, cette ressource a été directement impliquée dans les projets suivants :

- La refonte complète de la signalisation;
- Le remplacement de trois ponceaux. La personne s'est chargée des différentes soumissions, dont l'octroi de contrat ainsi que la coordination des travaux;
- La coordination de l'aménagement de trois intersections de la piste avec l'entreprise paysagiste responsable des travaux.

De plus, afin de protéger l'infrastructure, une portion très importante de la piste a subi des travaux de colmatage.

Caractérisation des bandes riveraines

Pour une deuxième année de suite, la MRC de Rouville a procédé à l'embauche de deux ressources pour la période estivale de 2022. Le projet visait à poursuivre et à bonifier le portrait des bandes riveraines sur son territoire. Grâce à celle-ci, la responsable de l'entretien des cours d'eau de la MRC a mis en place une stratégie d'acquisition des connaissances sur l'ensemble du territoire en ce qui a trait au respect de la réglementation relative aux bandes riveraines ainsi qu'à leur état général. Les informations colligées sur le terrain ont permis de créer une première banque de données sur l'état de celles-ci. Ces renseignements recueillis seront ensuite analysés, vulgarisés et utilisés afin de prendre des décisions éclairées en lien avec la gestion de l'eau.

Un montant de 17 160 \$ a été utilisé pour financer les salaires des deux ressources de ce projet.

Inventaire en patrimoine bâti

Avec les modifications à la *Loi sur le patrimoine culturel*, la MRC doit adopter un inventaire des immeubles sur son territoire qui ont été construits avant 1940 et présentant une valeur patrimoniale. Elle peut également y inclure des immeubles dont la construction est plus récente. En plus d'alimenter les connaissances sur le patrimoine immobilier, cet inventaire a des effets juridiques en matière de contrôle des démolitions et des obligations d'entretien.

Un préinventaire de plus de 1 000 bâtiments a été réalisé en 2021 et en 2022 afin de valider leur présence et d'évaluer le potentiel de chacun. Cette étape servira à sélectionner, selon des critères d'évaluation, les bâtiments qui feront partie de l'inventaire final.

Un montant total de 4 451,47 \$ a été attribué à ce projet en 2022.

Entente sectorielle – Patrimoine

En mars 2022, le conseil de la MRC a autorisé sa participation à une Entente sectorielle de développement pour la valorisation du patrimoine en Montérégie 2022-2024. Ce dernier a désigné la MRC de Marguerite-D'Youville comme organisme mandataire pour la mise en œuvre de l'entente.

Un montant de 3 077 \$, provenant du FRR, a été versé à la MRC Marguerite-D'Youville pour l'année 2022-2023, en lien avec l'entente.

Entente sectorielle - Bioalimentaire

En mars 2022, le conseil de la MRC a autorisé sa participation à une Entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire 2021-2025, entente pour laquelle la MRC de Rouville est désignée comme mandataire.

Un montant de 9 231 \$, provenant du FRR, a été affecté à la gestion de l'entente pour l'année 2022-2023.

Projet immigration (consultant)

Dans la foulée de l'étude sur le portrait de l'immigration dans la MRC de Rouville, nous avons décidé de poursuivre les travaux en 2022, et ce, en mettant sur pied un projet de plan d'action afin de pouvoir bénéficier du Programme d'appui aux collectivités (PAC) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration. Un contrat a donc été donné à l'organisme Droit à l'emploi, service L'ANCRE, afin d'accompagner la conseillère au développement local et social dans la rédaction de ce plan d'action.

Un montant de 25 870 \$ a été attribué à ce projet.

Marché public de Saint-Paul-d'Abbotsford

Au cours de l'année 2022, la MRC a offert une aide technique et financière à la Chambre de commerce au Cœur de la Montérégie afin d'assurer le succès et la pérennité du marché public de Saint-Paul-d'Abbotsford.

Soulignons que les marchés publics permettent de soutenir le développement des entreprises du secteur agroalimentaire en plus d'améliorer la notoriété de la région, de développer un sentiment d'appartenance et de favoriser les ventes croisées entre les entreprises. Le marché public de Saint-Paul-d'Abbotsford a également pour mission de favoriser l'achat local ainsi que l'achat de proximité auprès de la population.

Un montant total de 13 567,44 \$ a été attribué à ce projet. Ce montant aura permis de financer les frais publicitaires ainsi qu'une partie des salaires du personnel affecté au projet, venant ainsi assurer la planification, la mise en place et la tenue du marché public afin de s'assurer un succès de même que des retombées positives pour le territoire.

Projet Carbone Scol'ERE

Le projet Carbone Scol'ERE propose un programme éducatif qui permet aux classes de 4^e, 5^e et 6^e année du primaire de recevoir cinq ateliers (deux heures de contenu sont prévues par atelier) portant sur les changements climatiques et sur les gaz à effet de serre. L'objectif est de sensibiliser les jeunes afin qu'ils comprennent l'impact de leur choix de consommation. Des pistes de solutions responsables et positives sont suggérées, telles que la saine gestion des matières résiduelles, l'économie d'énergie, les choix de transport, etc.

De plus, le programme propose aux jeunes de mobiliser leur entourage avec des défis familiaux écoresponsables. Ces ateliers sont également adaptés en fonction de la réalité du territoire de même que des grandes orientations environnementales que la MRC voudrait partager (ex. : l'arrivée des écocentres, les matières organiques traitées par biométhanisation, etc.).

Un montant total de 10 000 \$ a été attribué à cette activité.

Sommes engagées

La MRC a engagé, lors de l'adoption du budget 2023, le 23 novembre 2022, les montants suivants :

Concertation régionale	20 000 \$
Gestion financière.....	15 000 \$
Communications.....	68 897 \$
Aménagement du territoire	336 797 \$
Développement économique.....	363 771 \$

Tourisme.....	199 500 \$
Projets structurants	412 440 \$
PDZA.....	90 574 \$
Parc régional linéaire.....	234 193 \$
Entente sectorielle bioalimentaire.....	9 231 \$
Total des sommes engagées avant le 31 décembre 2022 : 1 750 403 \$	

Conclusion

Le FRR a, encore une fois cette année, permis à la MRC de Rouville de poursuivre ses orientations en matière de développement économique, d'aménagement et de tourisme en soutenant des projets structurants qui répondent aux besoins de la population du territoire.

Les élus ont à cœur le dynamisme de la région et ils souhaitent continuer d'être à l'écoute des besoins, et ce, en posant des actions concrètes grâce à l'appui du Fonds.

Nous sommes fiers de nos réalisations collectives. La participation de la population au développement de notre collectivité est un apport inestimable.



Anne-Marie Dion
 Directrice générale et greffière-trésorière
 MRC de Rouville
 Le 5 mars 2024

Index des sigles et des acronymes

AARQ	Association des aménagistes régionaux du Québec
AFM	Agence forestière de la Montérégie
BIEC	Bourses d'initiatives en entrepreneuriat collectif
CAB	Centre d'action bénévole
CALQ	Conseil des arts et des lettres du Québec
CMI	Commission mixte internationale
CMM	Communauté métropolitaine de Montréal
COVABAR	Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu
CPTAQ	Commission de protection du territoire agricole du Québec
CREM	Conseil régional de l'environnement de la Montérégie
FRR	Fonds régions et ruralité
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MTMD	Ministère des Transports et de la Mobilité durable
OBNL	Organisme à but non lucratif
OBV Yamaska	Organisme de bassin versant de la Yamaska
PDZA	Plan de développement de la zone agricole
PECEM	Pôle de l'entrepreneuriat collectif de l'est de la Montérégie
PSPS	Politique de soutien aux projets structurants
SADR	Schéma d'aménagement et de développement révisé
STA	Mesure de Soutien au travail autonome
TPECS	Table des préfets et élus de la Couronne-Sud